

« La parole aux clubs »

RECUEILLIS PAR LOÏC GERS

QUE PENSEZ-VOUS DU DÉVELOPPEMENT DE L'ATHLÉ SANTÉ LOISIR ?

ABDELWAHAB REZZAG*

« Cela permet de se développer rapidement »

« Nous sommes un jeune club, puisque le NAC a été créé à l'automne 2007, en se spécialisant dans les disciplines du fond et du demi-fond. Mais les passerelles avec l'Athlé Santé Loisir nous ont vite semblé évidentes. D'une part parce que beaucoup d'adhérents nous ont rejoints avant tout pour commencer ou reprendre une activité physique, attirés par l'incroyable popularité de la course à pied. D'autre part, il paraît plus simple et plus évident, pour ces nouveaux venus, d'être inscrits en tant qu'athlètes "Santé Loisir" plutôt que "Compétition" auprès de la FFA. Nous n'avons que peu de moyens financiers, et c'est aussi ce qui nous a permis de nous développer aussi rapidement en termes de licenciés, vu que la licence Athlé Santé Loisir est plus accessible financièrement. Aujourd'hui se côtoient donc au sein du NAC tout un panel d'adhérents, de la compétition à la remise en forme. Mais nos séances de PPG et de renforcement musculaire sont peut-être celles qui rassemblent le plus de monde. Nous travaillons donc sur différents projets pour répondre à cette demande et sortir du simple cadre de la course, en créant par exemple des passerelles avec le monde de l'entreprise. On ne peut pas encore dire si le développement de l'Athlé Santé Loisir permet d'asseoir, financièrement, un club. Pour nous, l'essentiel réside ailleurs. Avec l'Athlé Santé Loisir, on ouvre le club vers d'autres publics, d'autres populations qu'on ne touche pas avec l'athlétisme classique. Cela peut nous permettre d'atteindre l'un de nos principaux objectifs au sein du NAC : permettre à des gens de tous les milieux sociaux de se rencontrer, brasser les populations. »

* Secrétaire du Nanterre Athletic Club-NAC (Hauts-de-Seine), 50 licenciés.



STEPHANE REEMPIRE/DVPI

SERGE LEROY*

« Une demande des collectivités »

« Pour un club comme le nôtre, celui d'une métropole de 87 communes, la demande des collectivités, le ticket d'entrée des demandes de subventions, c'est la pratique du haut niveau. Mais à côté de cela, nous nous devons d'avoir des activités périphériques. Nous organisons ainsi notre semi-marathon, ou un trail qui accueille mille personnes et en refuse autant. On sent donc qu'il y a une vraie demande, une vraie clientèle de base pour la pratique loisir. Nous avons déjà fait des essais en ce sens. Les gens n'ont pas accroché, car ils ont plutôt basculé vers la course de fond, mais nous allons relancer le mouvement, en particulier autour de la zone boisée urbaine autour de la Citadelle, au cœur de Lille. La nouvelle municipalité veut y faire une maison des sports et des loisirs, qui permette d'accueillir les coureurs, et nous voulons absolument nous positionner là-dessus. Les adhérents Athlé Santé Loisir sont avant tout consommateurs. Il faut donc trouver les moyens de financer cette activité, qui répond toutefois à un nouveau souhait des collectivités de s'occuper d'une nouvelle tranche d'âge de la population. Si aucun club ne le fait, les villes l'organisent, à travers l'aquagym ou le fitness. Aujourd'hui, dans les conventions qui sont signées avec les villes, plus personne ne donne d'argent globalement sans se soucier de ce qu'on en fait. Ces conventions comportent des prévisions d'animations par tranche d'âge, en particulier dans le domaine de la santé. »

* Président du Lille Athlétisme Métropole (Nord), 800 licenciés.

THIERRY BARBIER*

« Passés de 80 à 150 adhérents »

« J'estime que l'Athlé Santé Loisir est une très belle chose. Notre club s'est volontairement lancé dans ce créneau, dans des conditions pas forcément faciles. Nous avions auparavant lancé une étude de marché, qui ne nous a rien coûté car elle était financée par une structure du Conseil Général. Nous avions prévu de commencer en mars 2008 et d'embaucher un Coach Athlé Santé à cette époque. Mais le complexe sportif que nous devions utiliser a ouvert en retard. Il a donc fallu reporter l'embauche, puis délocaliser nos activités. Cela n'empêche : d'avril à juillet, près de 40 personnes nous ont rejoints pour pratiquer en santé loisir, pour une ville de 7000 habitants comme la nôtre, n'est déjà pas mal ! Depuis le début de la saison, en septembre, nous avons enregistré l'adhésion de 70 personnes, surtout des femmes, et essentiellement par le bouche à oreille. Nous avons donc embauché une coach, Yasmine Mimeche, uniquement pour satisfaire à ce besoin puisqu'elle travaille 24 heures par semaine pour le club dont 22 heures pour l'Athlé Santé Loisir. Pour 180 euros à l'année, nos adhérents ASL peuvent pratiquer au choix trois types d'activités : marche nordique, fitness et gym douce ou running, dans des lieux différents. Au final, nous nous retrouvons donc avec davantage de licenciés, ce qui est un poids supplémentaire au niveau fédéral et une ouverture vers de nouveaux publics au niveau local. Quant aux ressources financières, elles s'équilibrent avec les dépenses, qui regroupent le salaire de notre coach et l'achat de matériel comme les tapis ou les bâtons. »

* Président du CA Champigneulle (Meurthe et Moselle), 150 licenciés.

